

J'ai critiqué consciencieusement, je pense, le crédit considérable que l'on a demandé au Parlement de voter en cette circonstance, et derrière lequel mon honorable ami s'est abrité pour dépenser \$30,000,000 dans cette entreprise de constructions maritimes.

M. le PRESIDENT: Je ne désire pas interrompre l'honorable député, mais je dois lui rappeler qu'il n'a plus qu'une minute.

L'hon. M. LEMIEUX: Je n'ai pas l'intention de dépasser la limite fixée par le règlement. Cependant, je répéterai à mon honorable ami qu'il lui était aussi facile, comme représentant de la couronne, d'annuler aucun de ces marchés, comme il l'a fait d'abord pour la Dominion Steel Company, lorsqu'il s'est aperçu que les prix demandés pour les plaques d'acier causeraient un scandale dans l'administration de son département.

M. le PRESIDENT: Je suis obligé de donner la parole à M. Ballantyne. Cependant, je lui rappellerai que, s'il répond immédiatement à l'honorable député de Maisonneuve (M. Lemieux) il aura épuisé son droit de parler, et ne pourra répondre à aucun autre membre.

L'hon. C. C. BALLANTYNE (ministre de la Marine et des Pêcheries): Je dois d'abord remercier mon honorable ami de Maisonneuve (M. Lemieux) de s'être excusé, en partie, du moins d'avoir dit brusquement, l'autre jour, que j'avais perdu ma réputation d'homme d'affaires à Montréal. Si je l'ai bien compris, mon honorable ami a déclaré que lorsque j'ai présenté ce programme de constructions maritimes, le 4 avril, 1918, j'ai dit qu'il était destiné uniquement à des fins de guerre.

L'hon. M. LEMIEUX: Pardon. L'autre jour, en critiquant mon honorable, j'ai dit que j'avais voté en faveur d'une dépense sage et modérée, parce que, bien que l'armistice eût été signé, nous étions encore en guerre, et qu'il s'agissait d'un crédit de guerre. Mon honorable ami a nié cela, et a fait observer que l'armistice avait été signé au mois de novembre et que la résolution avait été proposée au mois de mai par le premier ministre intérimaire. Je répète que le préambule montre que c'était un crédit de guerre.

L'hon. M. BALLANTYNE: Mon honorable ami est quelque peu mêlé dans sa déclaration. Je parle du premier jour que j'ai présenté le programme de constructions maritimes du Gouvernement à la Chambre,

le 4 avril 1918. J'ai dit alors que ces vaisseaux, outre qu'ils serviraient à des fins de guerre, étaient aussi requis pour d'autres objets. Je ne citerai qu'une phrase ou deux de la déclaration que j'ai faite à cette époque. La voici:

Nous avons besoin de vaisseaux pour le commerce de notre houille; nous avons besoin de vaisseaux pour nos produits de la terre; nous avons besoin de vaisseaux pour correspondre avec les chemins de fer transcontinentaux de l'Etat.

Je veux montrer tout simplement que j'ai été conséquent depuis le début. Bien que j'aie déclaré que la guerre était la raison fondamentale de cette politique de constructions maritimes qui a eu, nos collègues le savent, l'approbation de toute la Chambre à cette époque, j'ai expliqué clairement que la marine marchande de l'Etat servirait non seulement à l'exportation des produits de la terre mais aussi de ceux de nos industries, et contribuerait à l'essor de notre commerce d'exportation concurrentement avec le réseau transcontinental qui appartenait alors à l'Etat.

Je reviens aux observations faites par mon honorable ami de Maisonneuve (M. Lemieux), le 8 mai 1919, et que j'ai citées à la Chambre, l'autre jour. Il est vrai, comme il l'a dit, qu'il a fait ces observations sur un crédit de guerre présenté par le premier ministre intérimaire, le très honorable sir Thomas White, mais, si mon honorable ami veut bien consulter le *hansard* du 8 mai, 1919, page 2202, il verra que nous discutons alors un crédit de 30 millions au département de la Marine afin de poursuivre le programme de constructions maritimes de l'Etat. J'ai relu soigneusement, plusieurs fois le débat relatif à ce crédit, et je n'ai pu trouver une seule objection de mon honorable ami de Maisonneuve à son adoption. La guerre était finie alors. Nous étions le 8 mai 1919, et l'armistice avait été signé le 11 novembre 1918. Si mon honorable ami avait alors les mêmes vues qu'aujourd'hui, c'était le temps et le lieu de se lever et de dire: "L'armistice est signé et les hostilités sont finies. J'ai été favorable à une politique de constructions maritimes pour la durée de la guerre seulement, mais je ne puis approuver ce crédit de 30 millions demandé par le Gouvernement". Cependant, il n'a pas ouvert la bouche. Il ne peut trouver un seul mot de lui dans tout ce débat en opposition à ce crédit de 30 millions. L'attitude de mon honorable collègue était parfaite, et il a tort de faire volte-face aujourd'hui. Le crédit de guerre dont mon honorable ami a parlé, ce soir, ne se rapporte aucunement à celui des 30